

69<sup>e</sup>

CONGRÈS  
exposition  
de l'industrie minière

Angers

Du 6 au 9 octobre 2020

Le bulletin d'inscription



Carrefour international  
de l'industrie minière  
et des mines urbaines

SIMA



## 1. Renseignez vos coordonnées

Nom / Prénom : .....

Fonction : .....

Société : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Pays : .....

Nationalité : .....

Tél. : .....

Fax : .....

Tél. portable : .....

E-mail : .....

Numéro de TVA intracommunautaire : .....

Accompagnant(e)\* : Nom / Prénom : .....

Secteur :

Administration / Organisme public

Recherche / Ingénierie

Fédération / Association

Enseignement

Industrie :

Fabricant de produits finis

Exploitant

Constructeur / Fournisseur

Autre

### Réduction transports

Je souhaite bénéficier  
pour le Congrès de la Sim :

de la réduction SNCF

\* (voir définition en page 4)

## 2. Composez votre programme du Congrès exposition

mardi 6 octobre

mercredi 7 octobre

jeudi 8 octobre

vendredi 9 octobre

Choix de la visite

Visite 1  Visite 4

Visite 2  Visite 5

Visite 3  Visite 6

Réception à l'hôtel de  
ville d'Angers\*\*

• Séance inaugurale

• Déjeuner de travail

• Atelier 1

• Atelier 2

Soirée de l'Amitié  
(100 € par personne)

• Atelier 3

• Atelier 4

• Déjeuner de travail

• Atelier 5

• Atelier 6

• Atelier 7

• Déjeuner-buffet  
de clôture

\*\* Réservé aux congressistes. Nombre de personnes limité.

## Adhérez à la Sim et bénéficiez du tarif membre

Société 285 €/an

Membre individuel 50 €/an

Retraité, sans emploi, étudiant, enseignant 30 €/an

J'autorise la Sim à exploiter mes coordonnées  
afin de prospecter sur ses seules activités

### 3. Déterminez le montant de votre inscription (par personne)

#### Tarifs applicables

(Les prix indiqués sont TTC)

<input type="checkbox"/> Je ne suis pas membre 2020 de la Sim	<b>Non adhérent</b>
<input type="checkbox"/> Je suis membre 2020 de la Sim (référence adhérent obligatoire : _____ / _____ )	<b>Adhérent</b>
<input type="checkbox"/> J'adhère à la Sim pour 2020 et vous trouverez mon règlement ci-joint	<b>Adhérent</b>

Inscription au Congrès	Non adhérent	Adhérent	Montant
<input type="checkbox"/> <b>mardi 6 octobre (visite technique)</b>	<b>150 €</b>	<b>80 €</b>	€
<input type="checkbox"/> <b>mercredi 7 octobre</b>	<b>185 €</b>	<b>115 €</b>	€
<input type="checkbox"/> <b>jeudi 8 octobre</b>	<b>185 €</b>	<b>115 €</b>	€
<input type="checkbox"/> <b>vendredi 9 octobre</b>	<b>135 €</b>	<b>85 €</b>	€
<input checked="" type="checkbox"/> <b>droit d'inscription forfaitaire obligatoire</b>	<b>60 €</b>	<b>60 €</b>	<b>60 €</b>
Sous-total :			€
Remise de 50 % si vous êtes retraité, sans-emploi, étudiant ou enseignant (sur justificatif) :			€
Sous-total avec remise :			€
Montant de l'adhésion 2020 (voir ci-contre) :			€

	Tarif unique /pers.	Nbre de pers.	Montant
Soirée de l'Amitié aux Greniers Saint-Jean	<b>100 €</b>		€
Visite culturelle : Angers, un florilège de monuments	<b>70 €</b>		€
Visite culturelle : La Loire, du tuffeau à Fontevraud	<b>100 €</b>		€
Sous-total :			€
TOTAL TTC :			€

### 4. Choisissez votre mode de paiement

- Je règle par chèque bancaire joint, à l'ordre de la Sim
- Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim :  
Société Générale Paris Saint-Michel - IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 - BIC : SOGEFRPP

- Je règle par carte bancaire :  Visa  Eurocard  Mastercard  Amex

N°     /     /     /

Date d'expiration :   /

3 derniers chiffres au dos de la carte : .....

Titulaire : .....

Signature :

Date, cachet et signature

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales figurant au dos.



## Conditions générales Congrès exposition - Sim 2020

### Congressiste

Personne qui assiste, suivant le programme choisi, à une visite technique du mardi 6 octobre, et/ou aux ateliers techniques des mercredi 7, jeudi 8 et vendredi 9 octobre, y compris les déjeuners de travail (inclus dans la participation), ainsi qu'à l'exposition. Cette personne ajoute le règlement pour la soirée de l'Amitié (mercredi 7) et pour les visites culturelles (mercredi 7 et jeudi 8) selon son choix pour elle-même et les personnes accompagnantes.

### Personne accompagnante

Personne accompagnant le congressiste, mais n'étant inscrite ni aux visites techniques, ni à la séance inaugurale, ni aux ateliers. Cette personne a accès à l'exposition et peut participer, moyennant le règlement des sommes correspondantes, à la soirée de l'Amitié du mercredi 7 octobre, et/ou aux visites culturelles des mercredi 7 et jeudi 8 octobre.

### Personnes dispensées du droit d'inscription

Il s'agit exclusivement :

- des exposants, à raison d'une seule personne par stand ; cette personne porte alors un badge congressiste ;
- des animateurs et conférenciers des visites et ateliers techniques ; la liste limitative est dressée par les responsables des sections.

Cette dispense ne vaut que pour les droits d'inscription et non pour les options (visites culturelles, soirée de l'Amitié).

### Règlementation

Durant le congrès, le port du badge est exigé : des congressistes (contrôle à l'accès des salles de conférence et à l'exposition), des exposants, des personnes accompagnantes et des visiteurs de l'exposition. Les badges sont délivrés à l'accueil général du congrès exposition.

### Modalités d'annulation

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat du congrès avant le 7 septembre 2020 sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 50 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre le 8 et le 19 septembre 2020 fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin, aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si elle parvient au secrétariat du congrès après le 20 septembre 2020. Toute demande d'annulation devra être confirmée par courrier ou par fax.



Société de l'industrie minérale

17 rue Saint-Séverin - 75005 PARIS

Tél. : +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

✉ [contact@lasim.org](mailto:contact@lasim.org)

[www.lasim.org](http://www.lasim.org)